

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE
DE LA CATEGORIE C

TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE D'ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2EME CLASSE POUR L'ANNEE 2023

(établi en application de la valeur professionnelle, art. 79 et 80 de la loi du 26/01/1984)

Les nominations sont prononcées dans l'ordre du tableau au cours de la période de validité qui ne peut excéder le 31 décembre de l'année en cours.

ORDRE DE MERITE	NOM et Prénom de l'agent	FEMME(F) HOMME(M)	Ratio du grade	Nombre de nominations possibles après application du ratio	Date de l'avis du CTP	Date de la délibération
18	11	100%	11	22/07/2010	14/10/2010	
ORDRE DE MERITE	NOM et Prénom de l'agent	FEMME(F) HOMME(M)	Ratio du grade	SITUATION ACTUELLE (grade, échelon, ...)	Date d'obtention de l'examen professionnel : <i>Le cas échéant, joindre copie attestation de réussite</i>	Promouvable à compter de
1	DUBRAY Malika	F		Grade : Adjoint ter d'animation Echelon : 7 ^{ème} - IB 381 au 10/03/2022 Nomination dans le grade : 01/03/2014	<u>Au choix</u>	01/07/2023
2	FORTAS Ghislaine	F		Grade : Adjoint ter d'animation Echelon : 7 ^{ème} - IB 381 au 25/12/2020 Nomination dans le grade : 01/03/2014		
3	KADER Lucienne	F		Grade : Adjoint ter d'animation Echelon : 9 ^{ème} - IB 348 au 21/10/2020 Nomination dans le grade : 01/10/2009		
4	KINDOU Mirella	F		Grade : Adjoint ter d'animation Echelon : 9 ^{ème} - IB 348 au 14/07/2022 Nomination dans le grade : 01/03/2011		

Fait à La Trinité, le 05 Juillet 2023

(cachet et signature de l'autorité territoriale)

N.B. : Les nominations sont prononcées dans l'ordre du tableau au cours de la période de validité qui ne peut excéder le 31 décembre de l'année en cours.

La liste complète des agents promouvables dans le grade doit être jointe au présent tableau.

Département : MARTINIQUE
Collectivité : CAISSE DES ÉCOLES

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE
DE LA CATEGORIE C

TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE D'ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2EME CLASSE POUR L'ANNEE 2023

(établi en application de la valeur professionnelle, art. 79 et 80 de la loi du 26/01/1984)

Les nominations sont prononcées dans l'ordre du tableau au cours de la période de validité qui ne peut excéder le 31 décembre de l'année en cours.

ORDRE DE MERITE	NOM et Prénom de l'agent	FEMME(F) HOMME(M)	SITUATION ACTUELLE (grade, échelon, ...)	Date d'obtention de l'examen professionnel : <i>Le cas échéant, joindre copie attestation de réussite</i>	Promouvable à compter de
5	LAMANAC Murielle	F	Grade : Adjoint ter d'animation Echelon : 9 ^{ème} - IB 348 au 01/08/2020 Nomination dans le grade : 01/06/2009	<u>Au choix</u>	01/07/2023
6	LEURY Augustine	F	Grade : Adjoint ter d'animation Echelon : 9 ^{ème} - IB 348 au 01/09/2020 Nomination dans le grade : 01/06/2009		
7	MADAGASCAR Béatrice	F	Grade : Adjoint ter d'animation Echelon : 8 ^{ème} - IB 387 au 26/01/2023 Nomination dans le grade : 01/03/2014		
8	MADAGASCAR Maryse	F	Grade : Adjoint ter d'animation Echelon : 9 ^{ème} - IB 401 au 12/01/2022 Nomination dans le grade : 01/06/2009		

Département : MARTINIQUE
Collectivité : CAISSE DES ÉCOLES

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE
DE LA CATEGORIE C

TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE D'ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2^{ÈME} CLASSE POUR L'ANNEE 2023

(établi en application de la valeur professionnelle, art. 79 et 80 de la loi du 26/01/1984)

Les nominations sont prononcées dans l'ordre du tableau au cours de la période de validité qui ne peut excéder le 31 décembre de l'année en cours.

ORDRE DE MERITE	NOM et Prénom de l'agent	FEMME(F) HOMME(M)	SITUATION ACTUELLE (grade, échelon, ...)	Date d'obtention de l'examen professionnel : <i>Le cas échéant, joindre copie attestation de réussite</i>	Promouvable à compter de
9	MARIGO Jeannine	F	Grade : Adjoint ter d'animation Echelon : 10 ^{ème} - IB 419 au 01/01/2020 Nomination dans le grade : 01/11/2007	<u>Au choix</u>	01/07/2023
10	MARIGO Murietta	F	Grade : Adjoint ter d'animation Echelon : 10 ^{ème} - IB 419 au 05/04/2022 Nomination dans le grade : 01/07/2006		
11	RANO Nicaise	F	Grade : Adjoint ter d'animation Echelon : 10 ^{ème} - IB 419 au 01/01/2020 Nomination dans le grade : 01/07/2006		

	FEMMES	% FEMMES	HOMMES	% HOMMES	TOTAL	TOTAL %
<i>Promouvables (Ensemble des agents remplissant les conditions)</i>	11	100 %	0	0 %	0	100 %
<i>Inscrits sur le tableau d'avancement de grade</i>	11	100 %	0	0 %	0	100 %

Fait à La Trinité, le 05 Juillet 2023

N.B. : Les nominations sont prononcées dans l'ordre du tableau au cours de la période de validité qui ne peut excéder le 31 décembre de l'année en cours.

La liste complète des agents promouvables dans le grade doit être jointe au présent tableau.

Le Maire
Frédéric BUVAL



Département : MARTINIQUE
Collectivité : CAISSE DES ÉCOLES

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE
DE LA CATEGORIE C

TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE D'ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION PRINCIPAL DE 1^{ÈRE} CLASSE POUR L'ANNEE 2023

(*établi en application de la valeur professionnelle, art. 79 et 80 de la loi du 26/01/1984*)

Les nominations sont prononcées dans l'ordre du tableau au cours de la période de validité qui ne peut excéder le 31 décembre de l'année en cours.

Nombre d'agents dans le grade d'origine	14	Nombre d'agents promouvables	3	Ratio du grade	100%	Nombre de nominations possibles après application du ratio	3	Date de l'avis du CTP	22/07/2010	Date de la délibération	14/10/2010
---	----	------------------------------	---	----------------	------	--	---	-----------------------	------------	-------------------------	------------

ORDRE DE MERITE	NOM et Prénom de l'agent	FEMME(F) HOMME(M)	SITUATION ACTUELLE (grade, échelon, ...)	Date d'obtention de l'examen professionnel : <i>Le cas échéant, joindre copie attestation de réussite</i>	Promouvable à compter de
1	CASTRY Jacqueline	F	Grade : Adjoint ter d'animation Principal de 2 ^{ème} cl. Echelon : 10 ^{ème} - IB 461 au 26/08/2022 Nomination dans le grade : 01/11/2007	<u>Au choix</u>	01/07/2023
2	FONDELOT Eva	F	Grade : Adjoint ter d'animation Principal de 2 ^{ème} cl. Echelon : 10 ^{ème} - IB 461 au 01/01/2020 Nomination dans le grade : 01/07/2006		
3	JOJOU Sandra	F	Grade : Adjoint ter d'animation Principal de 2 ^{ème} cl. Echelon : 9 ^{ème} - IB 446 au 26/01/2023 Nomination dans le grade : 01/07/2006		

	FEMMES	% FEMMES	HOMMES	% HOMMES	TOTAL	TOTAL %
<i>Promouvables (Ensemble des agents remplissant les conditions)</i>	3	100 %	0	0 %	0	100 %
<i>Inscrits sur le tableau d'avancement de grade</i>	3	100 %	0	0 %	0	100 %

Fait à La Trinité, le 05 Juillet 2023

N.B. : Les nominations sont prononcées dans l'ordre du tableau au cours de la période de validité qui ne peut excéder le 31 décembre de l'année en cours.

La liste complète des agents promouvables dans le grade doit être jointe au présent tableau.

Le Maire

Frédéric BUVAL



COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE
DE LA CATEGORIE C

TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1^{ÈRE} CLASSE POUR L'ANNEE 2023

(établi en application de la valeur professionnelle, art. 79 et 80 de la loi du 26/01/1984)

Les nominations sont prononcées dans l'ordre du tableau au cours de la période de validité qui ne peut excéder le 31 décembre de l'année en cours.

Nombre d'agents dans le grade d'origine	1	Ratio du grade	100%	Nombre de nominations possibles après application du ratio	1	Date de l'avis du CTP	22/07/2010	Date de la délibération	14/10/2010
---	---	----------------	------	--	---	-----------------------	------------	-------------------------	------------

ORDRE DE MERITE	NOM et Prénom de l'agent	FEMME(F) HOMME(M)	SITUATION ACTUELLE (grade, échelon, ...)	Date d'obtention de l'examen professionnel : <i>Le cas échéant, joindre copie attestation de réussite</i>	Promouvable à compter de
I	MUHEL Sonia	F	Grade : Adjoint technique Principal de 2ème classe Echelon : 10^{ème} - IB 461 au 11/04/2022 Nomination dans le grade : 01/07/2005	<u>Au choix</u>	01/07/2023

	FEMMES	% FEMMES	HOMMES	% HOMMES	TOTAL	TOTAL %
<i>Promouvables (Ensemble des agents remplissant les conditions)</i>	11	100 %	0	0 %	0	100 %
<i>Inscrits sur le tableau d'avancement de grade</i>	11	100 %	0	0 %	0	100 %

Fait à La Trinité, le 05 Juillet 2023

N.B. : Les nominations sont prononcées dans l'ordre du tableau au cours de la période de validité qui ne peut excéder le 31 décembre de l'année en cours.

La liste complète des agents promouvables dans le grade doit être jointe au présent tableau.



Le Maire

Frédéric BUVAL